

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

POULVAC LARYNGO

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Une dose contient :

Substance(s) active(s) :

Virus vivant de la laryngotrachéite infectieuse aviaire, .....  $\geq 10^{2,5}$  EID<sub>50</sub>\*  
souche Salisbury #146

\* DIO<sub>50</sub> : Dose infectante sur œufs

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## **3. Forme pharmaceutique**

Lyophilisat pour suspension

### **4.1. Espèces cibles**

Poules.

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les poules :

- Immunisation active contre la laryngotrachéite infectieuse aviaire.

### **4.3. Contre-indications**

Aucune.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Le virus vaccinal peut potentiellement disséminer. Eviter la dissémination d'un lot vacciné vers un lot non vacciné.  
Les anticorps d'origine maternelle ou toute autre immunité passive peuvent interférer avec l'installation d'une immunité active, et doivent être pris en compte pour déterminer l'âge de la vaccination.

#### **4.5. Précautions particulières d'emploi**

##### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.  
Éviter tout stress chez l'animal autour de la vaccination.  
Ne pas vacciner simultanément contre d'autres maladies respiratoires avec des vaccins vivants.  
Vacciner en même temps, si possible, tous les animaux d'un même élevage.  
Éviter d'exposer le vaccin à la chaleur et/ou la lumière directe du soleil.

##### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Se laver les mains et les désinfecter après la vaccination.

##### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Une rougeur et un gonflement de la conjonctive oculaire apparaît généralement environ 4 jours après la vaccination. Lorsque les conditions sanitaires sont bonnes, cette réaction ne persiste pas plus de 3 jours.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Ne pas vacciner durant la période de ponte.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

Chez la poule à partir de 10 jours d'âge et au moins 3 semaines avant le début de la ponte : Une dose vaccinale par voie oculaire (goutte dans l'œil).

Reconstituer le vaccin avec la quantité nécessaire de solvant approprié et administrer au moyen d'un compte-gouttes standardisé, dont la taille des gouttes est connue et homogène. De l'eau stérile distillée doit être utilisée. La quantité de solvant nécessaire pour l'administration par voie oculo-nasale dépend du nombre de doses et de la taille des gouttes administrées, mais environ 35 mL de solvant sont nécessaires pour 1000 doses.

Appliquer une goutte dans une narine ou un œil. S'assurer que la goutte est entièrement résorbée avant de libérer l'oiseau.

Tout contact avec un désinfectant rend le produit inactif.

Utiliser du matériel propre pour la vaccination.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets indésirables (fréquence et gravité) » n'a été constaté après administration de 10 fois la dose de vaccin.

#### **4.11. Temps d'attente**

Zéro jour.

### **5. Propriétés immunologiques**

Vaccin vivant contre la laryngotrachéite infectieuse aviaire.

Code ATC-vet : QI01AD08.

Le virus a été isolé de la trachée de poulets infectés et multiplié sur embryons de poulet. La souche n'est pas atténuée. Cependant elle ne cause pas de réactions sévères, ni de mortalité chez l'hôte. Occasionnellement, on peut observer un léger érythème de la conjonctive oculaire et un léger larmoiement.

#### **6.1. Liste des excipients**

Saccharose

Phosphate de sodium monobasique

Phosphate de potassium dibasique

Albumine de sérum bovin

Tampon phosphate salin

Eau pour préparations injectables

#### **6.2. Incompatibilités majeures**

Ne pas mélanger avec d'autres vaccins ou produits immunologiques.

Reconstituer avec un solvant prévu à cet effet (voir rubrique « Posologie et voie d'administration »).

#### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : 2 heures.

#### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Conserver et transporter à une température comprise entre +2 °C et +8 °C.

Protéger de la lumière.

Ne pas congeler.

#### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre

Bouchon caoutchouc butyl

Capsule aluminium

#### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

### **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

ZOETIS FRANCE  
10 RUE RAYMOND DAVID  
92240 MALAKOFF  
FRANCE

### **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/7456349 4/1984

Boîte de 1 flacon de 1000 doses

Boîte de 10 flacons de 1000 doses

Boîte de 1 flacon de 2500 doses

Boîte de 10 flacons de 2500 doses

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

### **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

13/01/1984 - 13/01/2009

### **10. Date de mise à jour du texte**

13/10/2021